

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

**Société Anonyme
3, avenue Arthur Scott
13010 Marseille
RCS Marseille B 334 173 879**

Comptes intermédiaires

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Sommaire

Bilan

- Actif.....	3
- Passif	4
Compte de résultat.....	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe	7

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan actif

(En euros)

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Immobilisations incorporelles nettes (note 2)	284 940	329 423	275 991
Immobilisations corporelles			
- Valeurs brutes (note 3)	193 168 786	192 466 649	191 491 802
- Amortissements (note 3)	(108 891 820)	(104 841 927)	(100 945 778)
- Montants nets	84 276 966	87 624 722	90 546 024
Immobilisations incorporelles & corporelles mises en concession	84 561 906	87 954 145	90 822 015
Stocks nets (note 4)	141 154	118 917	113 111
Créances clients et comptes rattachés nets	296 930	223 441	242 343
Autres créances nettes	388 308	529 482	390 980
Valeurs mobilières de placement (note 5)	-	-	6 456 552
Disponibilités (note 5)	9 559 216	13 913 972	2 360 823
Charges à étaler (note 6)	733 013	808 128	887 543
Charges constatées d'avance (note 7)	762 480	676 322	853 063
Total de l'actif circulant (note 14)	11 881 101	16 270 262	11 304 415
Total de l'actif	96 443 007	104 224 407	102 126 430

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan passif

(En euros)

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Capital	17 804 375	17 804 375	17 804 375
Primes d'émission et de conversion	10 682 630	10 682 630	10 682 630
Réserve légale	1 780 438	1 780 438	1 780 438
Autres réserves	100 000	100 000	100 000
Report à nouveau	9 996 105	9 432 397	9 432 397
Résultat net	5 425 325	10 487 460	5 461 001
Capitaux propres (note 8)	45 788 873	50 287 300	45 260 841
Provisions pour charges (note 9)	1 551 687	1 492 543	1 403 595
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (note 10)	44 910 289	48 315 320	51 517 808
Avances reçues des clients	890 430	824 888	794 721
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 153	476 866	425 062
Dettes fiscales et sociales (note 11)	2 223 113	2 064 970	1 802 631
Dettes sur immobilisations	154 528	299 823	280 595
Autres dettes (note 12)	449 308	400 106	462 292
Produits constatés d'avance (note 13)	133 626	62 591	178 885
Total des dettes (note 14)	49 102 447	52 444 564	55 461 994
Total du passif	96 443 007	104 224 407	102 126 430

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Compte de résultat

(En euros)

	30 juin 2012 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)	30 juin 2011 (6 mois)
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Recettes de péages	17 229 401	33 912 492	17 018 009
Prestations annexes	<u>241 839</u>	<u>549 213</u>	<u>228 792</u>
Chiffre d'affaires (note 15)	17 471 240	34 461 705	17 246 801
Autres achats et charges externes	(1 323 160)	(2 971 848)	(1 412 068)
Impôts, taxes et versements assimilés	(381 455)	(810 110)	(370 552)
Salaires et traitements	(1 424 588)	(2 819 965)	(1 347 393)
Charges sociales	(680 809)	(1 307 946)	(621 716)
Dotations aux amortissements de caducité	(3 645 887)	(7 192 525)	(3 578 443)
Dotations aux amortissements techniques	(517 282)	(1 082 900)	(531 280)
Dotations aux provisions et reprises, nettes	(62 660)	(138 223)	(78 567)
Autres produits et charges, nets (note 16)	<u>(61 815)</u>	<u>(161 076)</u>	<u>(99 955)</u>
Charges d'exploitation	<u>(8 097 656)</u>	<u>(16 484 593)</u>	<u>(8 039 974)</u>
Résultat d'exploitation	<u>9 373 584</u>	<u>17 977 112</u>	<u>9 206 827</u>
Produits financiers	8 004	71 088	33 996
Intérêts et charges assimilées	<u>(797 050)</u>	<u>(1 633 285)</u>	<u>(764 833)</u>
Résultat financier (note 17)	<u>(789 046)</u>	<u>(1 562 197)</u>	<u>(730 837)</u>
Résultat courant avant impôt et participation	<u>8 584 538</u>	<u>16 414 915</u>	<u>8 475 990</u>
Résultat exceptionnel (note 18)	(39 920)	(331)	1 046
Impôt sur les bénéfices (note 19)	(2 935 116)	(5 552 690)	(2 863 531)
Participation des salariés	<u>(184 177)</u>	<u>(374 434)</u>	<u>(152 504)</u>
Résultat net	<u><u>5 425 325</u></u>	<u><u>10 487 460</u></u>	<u><u>5 461 001</u></u>

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Tableau des flux de trésorerie

(En euros)

	30 juin 2012 (6 mois)	31 décembre 2011 (12 mois)	30 juin 2011 (6 mois)
Résultat net	5 425 325	10 487 460	5 461 001
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation			
- Variation des stocks	(25 752)	(11 136)	(7 477)
- Dotations aux amortissements et aux provisions	579 942	1 221 123	580 451
- Dotations aux amortissements de caducité	3 645 887	7 192 525	3 578 443
- Charges à étaler	75 115	163 195	83 780
- Plus ou moins-values de cession	(6 473)	286	(1 069)
Incidences de la variation des intérêts courus non versés	(20 031)	(4 687)	(4 697)
Incidences de la variation des créances et dettes d'exploitation	190 922	(89 968)	(309 914)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	9 864 935	18 958 798	9 380 518
Encaissements sur cessions d'immobilisations	14 297	25 906	5 500
Paiements sur acquisitions d'immobilisations	(924 048)	(2 425 879)	(1 125 514)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(909 751)	(2 399 974)	(1 120 014)
Remboursement des crédits bancaires	(3 385 000)	(6 405 000)	(3 202 500)
Dividendes	(9 923 750)	(9 340 000)	(9 340 000)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(13 308 750)	(15 745 001)	(12 542 500)
Variation de trésorerie	(4 353 566)	813 824	(4 281 996)
Trésorerie à l'ouverture	13 905 800	13 091 976	13 091 976
Trésorerie à la clôture	9 552 234	13 905 800	8 809 980
La trésorerie à la clôture est constituée par les éléments suivants :			
Valeurs mobilières de placement	-	-	6 456 552
Disponibilités	9 559 216	13 913 972	2 360 824
Concours bancaires courants	(6 982)	(8 172)	(7 396)
Total	9 552 234	13 905 800	8 809 980

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Comptes intermédiaires, période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Annexe

Note préliminaire

La société a pour activité la concession de la construction et de l'exploitation du tunnel du Prado Carénage à Marseille. Le contrat de concession prendra fin en 2025, soit 32 ans après la mise en service du tunnel qui a eu lieu le 18 septembre 1993.

Aux termes d'un avenant au contrat de concession notifié le 26 août 2005, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation, au financement et à l'exploitation d'un ouvrage souterrain dénommé « tunnel Louis Rège » et à ses accès. Cet ouvrage, inauguré le 4 juin 2007, permet une liaison directe et gratuite entre le tunnel Prado Carénage et l'avenue du Prado.

Note 1. Principes, règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les comptes ont été établis en conformité avec le code de commerce et le règlement CRC 99-03.

La société n'ayant pas de filiale et de participation, elle n'établit pas de comptes consolidés. Dès lors, le règlement européen imposant aux sociétés cotées européennes d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IFRS ne peut s'appliquer à la société.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement par des logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 5 et 8 ans pour les logiciels d'exploitation commerciale et de 3 ans pour les autres logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction. S'agissant du tunnel, ce coût inclut l'ensemble des frais engagés pendant la phase de construction du tunnel, notamment les frais de conception, de construction et les frais financiers.

Les immobilisations rattachées à la concession se répartissent entre les biens non renouvelables et les biens renouvelables. Cette dernière catégorie regroupe les immobilisations qui devront être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession.

L'amortissement de caducité est pratiqué sur la totalité des immobilisations mises en concession, renouvelables et non renouvelables, et a pour but de ramener à une valeur nulle les immobilisations concédées puisqu'elles sont appelées à être remises gratuitement au concédant à la fin de la concession en 2025.

L'amortissement de caducité est déterminé de façon linéaire sur la durée résiduelle de la concession. Le montant de l'amortissement de caducité est présenté à l'actif du bilan en déduction de la valeur brute des immobilisations non renouvelables. Les dotations constituent des charges d'exploitation.

L'amortissement technique s'applique aux immobilisations renouvelables. Il est déterminé selon la méthode linéaire sur la base de la valeur d'entrée des biens correspondants et en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

- Agencements et aménagements des installations générales : 8 à 15 ans
- Equipements intégrés aux installations : 5 ans
- Matériels techniques : 5 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

Certains éléments, tels que la chaussée des tunnels ainsi que celle des bretelles d'accès, entrant dans la composition des immobilisations non renouvelables mises en concession nécessitent des remises en état périodiques. La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé a pour objet de répartir par avance sur plusieurs exercices le coût des réparations lorsqu'elles sont individuellement de montants significatifs. Cette provision est révisée chaque année en fonction, notamment, des éléments techniques disponibles à la date de l'arrêté des comptes. Elle figure au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

La provision est estimée à partir d'éléments historiques récents et selon le calendrier des travaux à venir déterminé par la Direction. Les dépenses afférentes aux différents travaux de remplacement et d'entretien sont actualisées par référence à l'évolution à long terme estimée de l'indice TP09 (taux annuel de 4,1% retenu au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011 et 3% au 30 juin 2011).

Les dépenses d'entretien et de réparations courantes ou celles présentant un caractère préventif ayant vocation à prévenir les dégradations, pannes ou accidents que pourrait subir un bien immobilisé, sont considérées comme des charges de la période.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement des pièces de maintenance et de sécurité. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition déterminé selon leur coût moyen pondéré.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont inscrites à leur valeur nominale à l'actif du bilan et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de la situation spécifique de chaque débiteur.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition. Si l'évaluation au bilan est inférieure au prix de marché à la clôture, la moins value latente est comptabilisée sous forme d'une dépréciation ; dans le cas contraire, la plus value latente n'est pas comptabilisée mais elle fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Charges à étaler

Les coûts directement liés à la mise en place des emprunts souscrits en 2003, dans le cadre du refinancement de la dette à long terme, sont comptabilisés en tant que frais financiers accessoires aux nouveaux emprunts et sont étalés sur la durée des emprunts de manière actuarielle.

Engagements sociaux

(i) Indemnités de départ à la retraite

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par un accord d'entreprise. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges", pour un montant net de la juste valeur des actifs liés à ce régime (versements effectués auprès d'un fonds d'assurance externe pour assurer la couverture de ces engagements).

(ii) Médailles du travail

Les médailles du travail sont attribuées aux salariés ayant successivement 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'ancienneté. La société prend en charge le paiement de la médaille et le versement d'une gratification sous condition que le salarié ait une ancienneté supérieure à 15 ans au sein de la société, à la date d'attribution de la médaille du travail. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

(iii) Dispositif de Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés (CATS)

La société a conclu, au cours de l'exercice 2010, une convention dite "convention CATS" qui permet aux salariés âgés de 55 ans ou plus, sous certaines conditions, de cesser leur activité de manière anticipée. La société verse aux bénéficiaires de cette convention, jusqu'à la date de départ à la retraite, une allocation mensuelle de cessation d'activité et assure le financement du maintien du régime de protection sociale.

Opérations de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts

La société procède à des opérations de swaps d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt de son endettement à taux variable. Les sommes nettes versées ou reçues du fait des contrats de swap sont enregistrées en résultat financier simultanément aux intérêts variables faisant l'objet de la couverture.

Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires est évaluée en appliquant le taux effectif d'impôt au résultat avant impôt et participation des salariés de la période. Ce taux effectif d'impôt correspond au rapport entre la charge d'impôt sur les bénéfices estimée pour l'exercice en cours et le résultat avant impôt et participation des salariés prévisionnel de l'exercice en cours.

La société n'enregistre pas les impôts différés. Les passifs d'impôts différés seraient principalement issus des charges à étaler et de l'inclusion dans le coût du tunnel des intérêts d'emprunt supportés en phase de construction. Les actifs d'impôts différés auraient pour origine certaines provisions considérées temporairement comme non déductibles au plan fiscal.

Participation légale des salariés aux bénéfices de l'entreprise

La charge de participation des salariés enregistrée dans les comptes intermédiaires correspond à la moitié de la charge annuelle prévisionnelle de l'exercice en cours.

Engagements pris en matière de droit individuel à la formation (DIF)

Au regard du droit individuel à la formation, le volume d'heures de formation qui n'a pas donné lieu à une demande des salariés au 30 juin 2012 représente 6.444 heures (identique au 31 décembre 2011 et 6.574 heures au 30 juin 2011).

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels d'exploitation commerciale. Elles ont varié comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	30 juin 2012
Valeurs brutes	2 032 667	6 459	-	2 039 126
Amortissements	(1 703 244)	(50 942)	-	(1 754 186)
Montants nets	<u>329 423</u>	<u>(44 483)</u>	-	<u>284 940</u>

Note 3. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

La valeur brute des immobilisations corporelles a évolué comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2011	Acquisitions	Cessions	30 juin 2012
Immobilisations non renouvelables	176 757 262	-	-	176 757 262
Immobilisations renouvelables	14 315 670	313 973	(70 160)	14 559 483
Immobilisations en cours	<u>1 393 717</u>	<u>458 324</u>	-	<u>1 852 041</u>
Total	<u>192 466 649</u>	<u>772 297</u>	<u>(70 160)</u>	<u>193 168 786</u>

Le montant des dépenses inscrites dans la rubrique « immobilisations en cours » correspond principalement à des frais d'études engagés pour le projet visant à créer un nouvel accès, à des travaux d'aménagements de sécurité et au développement de logiciels.

Variation des amortissements

Les amortissements (amortissements de caducité et amortissements techniques) des immobilisations corporelles ont enregistré les variations suivantes au cours du semestre :

	31 décembre 2011	Dotations	Reprises	30 juin 2012
Amortissements de caducité	94 786 508	3 645 887	-	98 432 395
Amortissements techniques	<u>10 055 419</u>	<u>466 342</u>	<u>(62 336)</u>	<u>10 459 425</u>
Total	<u><u>104 841 927</u></u>	<u><u>4 112 229</u></u>	<u><u>(62 336)</u></u>	<u><u>108 891 820</u></u>

Note 4. Stocks

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Valeurs brutes	<u>285 539</u>	<u>259 787</u>	<u>256 129</u>
Dépréciations	<u>(144 385)</u>	<u>(140 870)</u>	<u>(143 018)</u>
Valeurs nettes	<u><u>141 154</u></u>	<u><u>118 917</u></u>	<u><u>113 111</u></u>

Les dépréciations concernent :

- l'étalement du coût des badges de télépéage, acquis de façon antérieure au 1^{er} janvier 2005, sur leur durée de vie estimée (5 ans) ;
- les jetons dont la commercialisation comme moyen de paiement a été quasiment abandonnée à compter du 1^{er} janvier 2012.

Note 5. Disponibilités*Analyse par nature*

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Valeurs mobilières de placement	-	-	6 456 552
Comptes courants bancaires actifs	9 458 939	13 833 191	2 264 352
Caisses	100 277	80 781	96 471
Total	<u>9 559 216</u>	<u>13 913 972</u>	<u>8 817 375</u>

La société a l'obligation de maintenir en comptes courants un montant au moins égal à la moitié du montant total en intérêts et principal du service annuel de sa dette bancaire (cf. note 10).

Note 6. Charges à étaler

Les charges à étaler sont exclusivement composées des coûts de mise en place des emprunts reçus au cours de l'exercice 2003.

Analyse de la variation des charges à étaler

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Montant net à l'ouverture	808 128	971 323	971 323
Reprises en résultat	(75 115)	(163 195)	(83 780)
Montant net à la clôture	<u>733 013</u>	<u>808 128</u>	<u>887 543</u>

Échéances de comptabilisation en charges

	<u>Charges à rapporter aux résultats futurs</u>
2ème semestre 2012	69 449
2013	129 326
2014	121 977
2015	112 776
2016	112 776
2017	80 859
Au-delà	<u>105 850</u>
Total	<u><u>733 013</u></u>

Note 7. Charges constatées d'avance*Analyse par nature*

	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>	<u>30 juin 2011</u>
Commissions versées au garant de la dette bancaire (cf. note 10)	443 247	491 248	542 832
Primes sur contrats de swap	64 082	74 881	85 798
Primes sur contrats d'assurance	115 401	2 942	42 875
Contrats d'entretien	103 663	94 540	-
Autres	<u>36 087</u>	<u>12 711</u>	<u>181 558</u>
Total	<u><u>762 480</u></u>	<u><u>676 322</u></u>	<u><u>853 063</u></u>

Échéances de comptabilisation en charges

	Commissions versées au garant de la dette bancaire	Primes sur contrats de swap	Primes sur contrats d'assurance	Contrats d'entretien	Autres	Total
2ème semestre 2012	44 821	10 917	60 196	75 707	35 833	227 474
2013	80 995	21 656	55 205	21 204	254	179 314
2014	75 310	21 656	-	6 752	-	103 718
2015	68 923	9 853	-	-	-	78 776
2016	58 361	-	-	-	-	58 361
2017	47 238	-	-	-	-	47 238
Au-delà	67 599	-	-	-	-	67 599
Total	443 247	64 082	115 401	103 663	36 087	762 480

Note 8. Capitaux propres

La variation des capitaux propres a été la suivante :

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
31 décembre 2010	17 804 375	10 682 630	1 780 438	100 000	8 240 117	10 532 279	49 139 839
Affectation du résultat 2010	-	-	-	-	1 192 280	(10 532 279)	(9 340 000)
Résultat 31 décembre 2011	-	-	-	-	-	10 487 460	10 487 460
31 décembre 2011	17 804 375	10 682 630	1 780 438	100 000	9 432 397	10 487 460	50 287 300
Affectation du résultat 2011	-	-	-	-	563 708	(10 487 460)	(9 923 752)
Résultat 30 juin 2012	-	-	-	-	-	5 425 325	5 425 325
30 juin 2012	17 804 375	10 682 630	1 780 438	100 000	9 996 105	5 425 325	45 788 873

Au 30 juin 2012, le capital social est composé de 5.837.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,05 euros (identique au 31 décembre 2011). Il est entièrement libéré.

Les dividendes distribués au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2011 se sont élevés à 1,70 euros par action (1,60 euros par action au titre du résultat de l'exercice 2010), soit un montant total de 9.923.752 euros versés au cours du premier semestre 2012 (9.340.000 euros versés au cours de l'exercice 2011).

Note 9. Provisions pour charges et passifs éventuels

Nature et variation des provisions pour charges

La nature et la variation des provisions pour charges qui sont inscrites au passif du bilan en application des principes décrits en note 1, se présentent comme suit :

	31 décembre	Dotations	Reprises		30 juin
	2011		Utilisées	Non Utilisées	2012
Provision pour engagements sociaux	309 811	90 318	(22 769)	(18 509)	358 851
Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé	1 182 732	10 104	-	-	1 192 836
Total	<u>1 492 543</u>	<u>100 422</u>	<u>(22 769)</u>	<u>(18 509)</u>	<u>1 551 687</u>

Analyse de la provision pour engagements sociaux

La provision pour engagements sociaux s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Dette actuarielle relative aux indemnités de départ à la retraite	335 926	351 234	398 991
Juste valeur des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	<u>(287 682)</u>	<u>(284 481)</u>	<u>(298 744)</u>
Dette actuarielle nette relative aux indemnités de départ en retraite	48 244	66 753	100 247
Dette actuarielle relative au dispositif CATS	277 646	211 499	219 182
Dette actuarielle au titre des médailles du travail	<u>32 961</u>	<u>31 559</u>	<u>31 112</u>
Total provision pour engagements sociaux	<u>358 851</u>	<u>309 811</u>	<u>350 541</u>

Le montant net de la dette actuarielle a évolué comme suit au cours de la période :

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Dette actuarielle nette à l'ouverture	309 811	382 357	382 357
Charge / produit estimé(e) au cours de la période	75 011	(6 001)	10 102
Prestations servies au cours de la période	(22 769)	(76 423)	(45 533)
Remboursements effectués par une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement	-	16 138	-
Rémunération des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	(3 202)	(6 260)	(4 385)
Dette actuarielle nette à la clôture	<u>358 851</u>	<u>309 811</u>	<u>342 541</u>

(i) Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle au 30 juin 2012 est égal à 3,25% (5% au 31 décembre 2011 et 4% au 30 juin 2011) et le taux de progression des salaires retenu est de 2% (taux identique au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011). Cette dette actuarielle est estimée sur une hypothèse d'un âge de départ à la retraite à 65 ans (hypothèse identique au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011) à l'initiative du salarié. L'évaluation tient également compte de la mortalité avant l'âge de départ à la retraite (utilisation des tables de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes) et de la probabilité que le salarié quitte l'entreprise avant la date de son départ à la retraite. De plus, la société applique un taux de charges sociales de 44,5% au calcul du montant de la dette actuarielle (taux de charges sociales identique au 31 décembre 2011 et 50% au 30 juin 2011).

La dette actuarielle relative aux médailles du travail est, quant à elle, déterminée sans charges sociales dans la mesure où elle respecte les conditions de non assujettissement.

Les versements effectués à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite, tout comme les remboursements obtenus au titre des prestations servies, sont enregistrés en résultat au sein des rubriques « salaires et traitements » et « charges sociales ».

(ii) CATS

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle relative au dispositif CATS au 30 juin 2012 est égal à 2,5% (2,9% au 31 décembre 2011 et 2,5% au 30 juin 2011). Cette dette actuarielle est estimée en prenant en compte l'ensemble des salariés bénéficiant de cet accord, soit 4 personnes au 30 juin 2012 (3 personnes au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011) étant précisé que la période d'option pour ce dispositif est désormais terminée.

Analyse de la provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé s'analyse comme suit par nature de dépenses :

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Coûts liés à la chaussée	<u>1 192 836</u>	<u>1 182 732</u>	<u>1 053 054</u>
Total	<u><u>1 192 836</u></u>	<u><u>1 182 732</u></u>	<u><u>1 053 054</u></u>

Aucune dépense se rapportant à cette provision n'est survenue au cours du semestre (aucune dépense au titre de l'exercice 2011).

Note 10. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*Analyse par nature*

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Emprunts liés à la convention de crédit	<u>44 895 000</u>	<u>48 280 000</u>	<u>51 482 500</u>
Intérêts courus sur emprunts	<u>15 289</u>	<u>35 320</u>	<u>35 308</u>
Total	<u><u>44 910 289</u></u>	<u><u>48 315 320</u></u>	<u><u>51 517 808</u></u>

Échéances de remboursement

Les échéances de remboursement au 30 juin 2012 sont les suivantes :

	<u>Total</u>
2ème semestre 2012	3 385 000
2013	5 410 000
2014	5 490 000
2015	5 310 000
2016	5 310 000
2017	5 275 000
Au-delà	<u>14 715 000</u>
Total	<u><u>44 895 000</u></u>

Intérêts

L'emprunt supporte un taux variable fonction de l'Euribor 6 mois majoré de 0,65%, non compris la commission de 0,35% versée au garant de la dette et la majoration de ce taux de 0,25 point de base appliquée depuis 2008 (cf. paragraphe Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière).

La convention de crédit prévoit que 85% de l'en-cours de dette contractée à taux variable doit faire l'objet d'une couverture de taux pour limiter les risques engendrés par la variabilité du taux. A cet effet, la société dispose au 30 juin 2012 des instruments suivants :

- un swap d'un montant notionnel amortissable de 20.000.000 euros au 30 juin 2012 (identique au 31 décembre 2011), mis en place en 2005 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 4 ans compris dans un tunnel de taux allant de 2,65% à 5,70%, en contrepartie du taux variable Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à -1 220.410 euros au 30 juin 2012 (-875.717 euros au 31 décembre 2011) ;
- un swap d'un montant notionnel amortissable de 21.040.000 euros au 30 juin 2012 (identique au 31 décembre 2011), mis en place en juin 2009 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 6 mois compris dans un tunnel de taux allant de 1,35% à 4,45%, en contrepartie du taux Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à -277.487 euros au 30 juin 2012 (-143.302 euros au 31 décembre 2011).

Clause de déchéance du terme

Selon la convention de crédit conclue le 16 juin 2003, les événements suivants constituent des cas d'exigibilité anticipée de la dette : non-paiement, violations d'obligations, déclaration inexacte, manquement croisé, insolvabilité, cessation ou changement ou suspension d'activité, procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, nomination d'administrateurs provisoires ou de conciliateurs ou de mandataires liquidateurs, existence de mesures conservatoires ou d'exécution prises par des créanciers, illégalité, procédure d'alerte, contentieux constituant un changement significatif défavorable, perte de la concession, perte des documents de sûreté, résiliation et violation d'une loi applicable.

Sûretés consenties

En vertu des conventions relatives aux sûretés, la société s'engage à consentir à Natixis en qualité d'agent intercréancier et agent de crédit, à la Banque Européenne d'Investissements en qualité d'agent de crédit, et à CIFGE en qualité de garant, les sûretés suivantes :

- le nantissement de tous les droits, titres et intérêts, présents ou futurs, certains ou éventuels relatifs aux comptes bancaires de la société et figurant à l'actif du bilan de la société pour un montant total de 9.559.216 euros au 30 juin 2012 (13.913.972 euros au 31 décembre 2011) ;
- le nantissement du compte d'instruments financiers et des instruments financiers dont la société est titulaire, ainsi que tous les fruits et produits qui y sont attachés ;
- la cession de la créance de la société à l'égard de la ville de Marseille correspondant à l'indemnité de rachat qui serait versée par le concédant conformément à l'article 63 du cahier des charges de la concession en cas de rachat de la concession avant son terme (voir note 20).

Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière

La société rémunère un organisme de garantie financière, CIFGE, par une commission égale à 0,35% de l'en-cours de crédit destinée à garantir le service de la dette bancaire. Cette commission a été versée à hauteur de 60% de son montant total au cours du premier semestre 2003. Le solde de 40% est théoriquement versé selon un échéancier parallèle à celui des remboursements d'emprunt. Ce solde n'est plus versé depuis la dégradation de la notation de CIFGE survenue en 2008 et s'impute sur la majoration du taux d'intérêt de la dette de 0,25 point de base appliquée par les prêteurs depuis cette date. La commission est prise en charge en résultat financier en tant que complément aux intérêts versés sur la dette bancaire.

La partie de la commission versée par avance figure en charges constatées d'avance à l'actif et est reprise en résultat au cours de la période concernée par la garantie. Celle-ci prendra fin en 2020, date du dernier remboursement de la dette bancaire.

Note 11. Dettes fiscales et sociales

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Impôt sur les bénéfices	153 471	-	8 344
Participation des salariés	184 177	377 935	129 729
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	535 161	535 975	461 569
Taxe sur la Valeur Ajoutée	798 696	685 566	740 267
Autres	551 608	465 494	462 722
Total	<u>2 223 113</u>	<u>2 064 970</u>	<u>1 802 631</u>

La dette d'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2012 correspond au montant de la dette inscrite au passif du bilan de la société en contrepartie de la charge d'impôt du semestre (soit 2.935.116 euros) nette des acomptes d'impôt versés à l'administration fiscale au cours du semestre pour un montant total de 2.781.645 euros.

Note 12. Autres dettes

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Concours bancaires courants	6 982	8 172	7 372
Dépôts et cautionnements	212 647	220 457	220 460
Autres	229 679	171 477	234 460
Total	<u>449 308</u>	<u>400 106</u>	<u>462 292</u>

Les dépôts et cautionnements représentent les montants versés par les clients lors de la souscription des abonnements TIS et la remise des badges correspondant ; ils sont remboursés à l'occasion de la résiliation de ces abonnements ou constatés en produit en cas de perte du badge.

Note 13. Produits constatés d'avance

Analyse par nature

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Indemnités reçues pour l'exploitation de réseaux de télécommunications	34 089	45 777	57 465
Contrats de publicité	99 537	16 814	121 420
Total	<u>133 626</u>	<u>62 591</u>	<u>178 885</u>

Les indemnités reçues pour l'exploitation des réseaux de télécommunications ont été perçues lors de la mise en place des conventions d'exploitation, elles sont comptabilisées dans les prestations annexes incluses dans le chiffre d'affaires, au fur et à mesure de l'écoulement du temps jusqu'au terme des contrats.

Echéances de comptabilisation en produits

	Produits à rapporter aux résultats futurs
2ème semestre 2012	107 125
2013	26 501
Total	<u>133 626</u>

Note 14. Échéances des créances d'exploitation et des dettes d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ont des échéances à moins d'un an. Les dettes d'exploitation ont des échéances à moins d'un an.

Note 15. Chiffre d'affaires*Recettes de péages*

Les recettes péages enregistrées en chiffre d'affaires correspondent aux montants des péages hors taxes perçus sur le tunnel principal concédé.

Les recettes péages du premier semestre 2012 correspondent au passage de 7.899.378 véhicules (8.069.273 véhicules pour le premier semestre 2011) au tarif moyen de 2,611 euros toutes taxes comprises (2,528 euros toutes taxes comprises pour le premier semestre 2011). Le tarif de base du passage hors remises s'élève à 2,70 euros toutes taxes comprises depuis le 1^{er} janvier 2012 contre 2,60 euros toutes taxes comprises appliqué depuis le 1^{er} juillet 2008.

Prestations annexes

Le chiffre d'affaires des activités annexes recouvre principalement :

- des refacturations de coûts à la Société Prado Sud, société concessionnaire du futur tunnel qui reliera l'actuel tunnel Prado Carénage au rond point de l'avenue du Prado ;
- les loyers reçus pour l'exploitation de réseaux de télécommunications.

Note 16. Autres produits et charges, nets

	<u>Premier semestre 2012</u>	<u>Premier semestre 2011</u>
Charges :		
- coûts des réparations sur dégâts causés par des tiers	(24 145)	(16 639)
- comptabilisation en pertes de créances clients	(27 757)	(19 964)
- redevances au concédant	(77 455)	(76 572)
- divers	(696)	(573)
Produits :		
- indemnités d'assurance reçues	61 069	11 192
- divers	7 169	2 601
Produits (charges) nets	<u>(61 815)</u>	<u>(99 955)</u>

Les dépenses de réparations engagées par la société suite à des sinistres pris en charge par les compagnies d'assurance sont présentées au sein du poste "autres charges". Cette présentation permet de mettre en regard les dépenses externes supportées par la société suite à la survenance de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes reçues.

Note 17. Résultat financier

	<u>Premier semestre 2012</u>	<u>Premier semestre 2011</u>
Charges d'intérêts sur emprunts	(550 088)	(522 518)
Produits (charges) d'intérêts des instruments de couverture nets	(110 171)	(174 751)
Charges financières liées au refinancement des emprunts mis en place en 2003 et rapportées en résultat (cf. note 6)	(28 122)	(31 366)
Commissions versées au garant de la dette bancaire et frais liés	(108 670)	(122 629)
Produits issus des placements de la trésorerie	7 775	30 776
Autres produits (charges) financiers	230	89 651
Résultat financier	<u>(789 046)</u>	<u>(730 837)</u>

Note 18. Résultat exceptionnel

	Premier semestre 2012	Premier semestre 2011
Prix de cession des immobilisations cédées	14 297	5 500
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ou sorties de l'actif	(7 824)	(4 431)
Autres produits (charges) exceptionnels	(46 393)	(23)
Résultat exceptionnel	<u>(39 920)</u>	<u>1 046</u>

Note 19. Impôt sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt, tel que défini en note 1 et ayant servi à la détermination de la charge d'impôt enregistrée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2012, s'élève à 34,16% (33,89% au 30 juin 2011), à comparer à un taux d'impôt en vigueur de 34,43% pour le premier semestre 2012 (34,43% pour le premier semestre 2011).

Note 20. Engagements financiers

En dehors des engagements relatifs aux instruments de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts décrits en note 10, les engagements financiers de la société sont les suivants :

- (a) La société a consenti une caution à la ville de Marseille au titre de l'exploitation pour un montant de 152.449 euros.
- (b) Le concédant a la faculté à compter de 2015 et moyennant un préavis d'un an de racheter la concession. En cas de rachat, le concessionnaire aura droit à une indemnité pour manque à gagner égale à la moyenne des produits nets réalisés pendant les sept dernières années précédant la date de rachat déduction faite des deux années les moins favorables au concessionnaire, multipliée par le nombre d'années restant à courir jusqu'à l'expiration normale de la concession.

Note 21. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société ont représenté 78.499 euros bruts au titre du premier semestre 2012 (86.373 euros bruts au titre du premier semestre 2011).

Note 22. Ventilation de l'effectif

Statuts	Effectif moyen	
	Premier semestre 2012	Premier semestre 2011
Cadres	7	7
Agents de maîtrise	32	30
Employés	25	28
Total	63	65



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

**Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage
S.A.**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière
semestrielle 2012**

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012
Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.
BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex
Ce rapport contient 28 pages
Référence : GM-123-020

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents
de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et conseil
de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.

Siège social : BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex
Capital social : €. 17.804.375

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

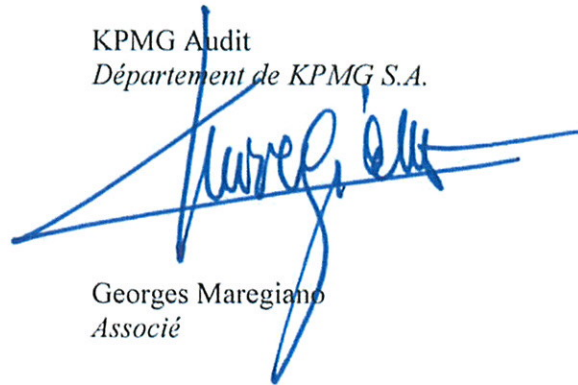
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Marseille, le 24 juillet 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012

Sur le premier semestre 2012, le trafic est en baisse. Le nombre de véhicules sur les 6 premiers mois de l'année 2012 atteint 7.899.378 (8.069.273 véhicules pour le premier semestre 2011).

La croissance du trafic est pénalisée par les fermetures de nuit du tunnel du Vieux Port qui alimente le tunnel du Prado Carénage ainsi que par l'activité économique générale qui n'est pas bonne.

Le chiffre d'affaires s'établit à 17.471.240 €, en légère augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2011, grâce à l'augmentation du tarif de péage qui est passé de 2,60 € TTC à 2,70 € TTC le 1^{er} janvier 2012. Le tarif de péage était inchangé depuis le 1^{er} juillet 2008.

(€ HT)	1 ^{er} SEM 2012	1 ^{er} SEM 2011	Variation
Chiffre d'affaires	17 471 240	17 246 801	+ 1,28 %
Dont Recettes de péages	17 229 401	17 018 009	+ 1,23 %
Dont Prestations annexes	241 839	228 792	+ 5,40 %

Stabilité du résultat net

Le résultat net s'établit à 5.425 K€ en très légère baisse (-1%) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Poursuite du désendettement.

Remboursement au cours du premier semestre 2012 à hauteur de 3.385 K€, l'endettement de la société s'élevait à 44.895 K€ au 30 juin 2012.

Depuis 2010, les échéances annuelles portent sur des montants de l'ordre de 5 à 6 M€ et ce jusqu'en 2020.

Le résultat financier passe de -731 K€ au premier semestre 2011 à -789 K€ au premier semestre 2012, du fait d'éléments financiers spécifiques afférents au premier semestre 2011 et également de l'augmentation des taux d'intérêt que le désendettement n'a pas suffi à compenser.

Dégradation de la notation du garant

La dégradation de la notation du garant du crédit bancaire CIFGE, effective depuis 2008, entraîne un surcôt de 61 K€ au titre du 1^{er} semestre 2011, conformément aux dispositions de la convention de crédit. Toutefois une partie de ce surcôt s'impute sur la commission du garant et la charge nette complémentaire inscrite dans les comptes semestriels est ainsi de 13 K€.

Tunnel Prado Sud

Les travaux de construction du tunnel progressent rapidement et la fin du génie civil est attendue pour la fin de l'année 2012.

La zone d'échangeur du Prado ainsi que les aires de stationnement pour le personnel et la clientèle sont impactés par les travaux, mais la situation devrait s'améliorer à partir de l'été 2012.

La sortie du péage supérieur sur l'autoroute A50 sera néanmoins impactée durant 4 mois à partir de juillet 2012 par la réalisation de l'accès sur l'A50 depuis Prado Sud.

Audit de l'économie du contrat - Projet Schløesing

Dans le cadre de l'analyse du projet Schløesing, la communauté urbaine a lancé un audit de l'économie du contrat de concession portant principalement sur l'analyse de l'équilibre du contrat entre la collectivité et les actionnaires de la société. Un pré rapport a été adressé à la société en juin 2012, la société y répondra sous 2 mois.

Le rapport conclu que le projet Schløesing paraît envisageable dans le cadre d'un avenant à la concession Prado Carénage.

LES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le trafic

La faiblesse de l'activité économique, la fermeture du tunnel du Vieux Port de nuit pour rénovation impactent négativement le trafic. La baisse du trafic à hauteur de 0,5% a été prise comme hypothèse budgétaire sur l'année 2012.

Le deuxième semestre devrait être meilleur que le premier, notamment du fait de la fin des travaux du tunnel du vieux port mais la baisse de trafic sur l'année pourrait être entre 1% et 2%.

Contrôle URSSAF

Un contrôle URSSAF portant sur les années 2009 à 2011 se débutera en juillet 2012.

LES PERSPECTIVES

Le trafic devrait être meilleur sur le second semestre et sur l'année 2013, avec les évènements liés à Marseille Provence capitale européenne de la culture, la société devrait renouer avec un trafic en croissance.

La société se prépare également à la mise en service et donc à l'exploitation du tunnel Prado Sud entre fin 2013 et début 2014.



Marseille, le 25 juillet 2012

Attestation du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J. FERON
Directeur Général